

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M BUGAUD, E. FARGIER, G.DOZ, A. BASTIDE (+ proc de M. ALLAMEL), S. CIVIER (+ proc de G. JALADE), J. DURIEU, P. GAILLARD, B. PERRUSSET (+proc de P. ROUX), JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, D. BERAL (+proc de G. FANGIER), J. SOUBEYRAND, M. DEVES, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de R. THIOLLIERE), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIELHE et P. MANENT

Mesdames F. DUMAS (+ proc de M. BOUSCHON), MN. DURAND (+proc de A. LOYET), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE (+ proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 35

Procurations : 9

Votants : 44

Absents : 11

Date de convocation : 22/05/2019

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, P. MAISONNEUVE, F. JOUFFRE, R. MOULIN J. DAURY J. SEBASTIEN, et Mesdames M. DUBOIS, F. NOGIER N. BARACAND et C. GARCIA

En présence des suppléants non votants

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Mise à jour de l'organigramme de la CCBA.

Par délibération en date du 8 février 2018, le Président a communiqué au conseil communautaire l'organigramme de la CCBA pour tenir compte de la fusion et des nouvelles compétences.

A ce jour, il convient d'effectuer une nouvelle mise à jour. Il s'agit essentiellement de modifications d'ordre sémantique

Le pôle « Equipement Culturel d'intérêt Communautaire » a pris l'appellation de « Pôle Médiathèque et Culture » et le pôle « Finances / Marchés publics » est devenu « Pôle Finances ». Les marchés publics étant un service transversal rattaché directement à la Direction générale.

Il demeure toujours 6 grands pôles :

- Un pôle Technique
- Un pôle Economie / Habitat / Urbanisme
- Un pôle Administration Générale / Services aux Familles
- Un pôle Finances
- Un pôle Médiathèque et Culture
- Un pôle Tourisme / Pleine Nature et Animation

Le Conseil Local de Développement (CLD) a été rattaché au pôle Administration Générale / Services aux Familles. De même qu'un service informatique (0,7 ETP) a été créé et rattaché à ce même pôle. Le service agriculture / sylviculture a été rattaché au pôle Economie / Habitat / Urbanisme.

Cet organigramme sera bien évidemment amené à évoluer avec la collectivité.

Le Comité Technique a donné un avis favorable dans sa séance du 3 mai 2019.

Il est donné acte au Président de sa communication

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 29 mai 2019

Le Président, Louis BUFFET

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190528-DEL28052019-14-DE
Date de télétransmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019